



INSCRIPTION AU CONCOURS DE DANSE DE VOIRON MARDI 15 AOÛT 2017

A retourner à TSF - Campus la Brunerie, 180 Boulevard de Charavines 38500 Voiron

Chorégraphie de : Musique de :

Nom : Prénom :
 Adresse
 Code postal : Ville :
 Tél : Age :
 Mail :

Je m'inscris au concours de danse de Voiron et joins à ma fiche d'inscription mon règlement par chèque à l'ordre de TSF.

	Stagiaire du stage	Extérieur
Prépro. Solo	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 45 €
Prépro. Duo*	<input type="checkbox"/> 35 € (pour le duo)	<input type="checkbox"/> 70 € (pour le duo)

*Nom et prénom de mon partenaire pour le Duo :

J'ai lu et j'accepte le règlement du concours.

Fait à, le __ / __ / __ Signature :

CONDITIONS D'ACCES

- **Avoir entre 16 ans et 25 ans**
- **Ne pas être professeur de danse**

Déroulement du Concours

2 catégories : - Solo Préprofessionnel
une chorégraphie entre 2'30 et 4 minutes maximum
 - Duo Préprofessionnel :
une chorégraphie entre 3 et 5 minutes maximum

MARDI 15 AOÛT 2017

SELECTIONS : pour toutes les catégories, elles se dérouleront, à huit clos, à partir de 13h15, avec un extrait de 2 minutes de votre chorégraphie.

A l'issue de cette sélection, la liste des candidats retenus pour la finale sera affichée dans l'après-midi au secrétariat du stage.

FINALE : le soir même, les 2 catégories présenteront au public la totalité de la chorégraphie dans les conditions du spectacle, à 20h30 (costume, maquillage, accessoires). Pendant l'entracte, le jury délibérera et la remise des prix se fera en fin de soirée.

Les prix :

Solo

- 1^{er} prix : 600 €
- 2^{ème} prix : 300 €
- 3^{ème} prix : 1 forfait cours illimités au stage de Voiron 2018

Duo

- 1^{er} prix : 700 € (pour le duo)
- 2^{ème} prix : 350 € (pour le duo)
- 3^{ème} prix : 1 stage partenaire chacun

Règlement du Concours

ATTENTION !

- Vous ne pouvez pas présenter une chorégraphie créée par un des membres du jury.
- **Durée des chorégraphies : 4 minutes maxi pour la catégorie solo et 5 minutes maxi pour la catégorie duo, sous peine d'élimination !**
- Veuillez prévoir un enregistrement pour les sélections, et un pour votre chorégraphie finale sur clé USB (avec vos noms et prénoms). Vous devrez vous assurer auprès de l'ingénieur du son le mardi matin au plus tard que votre enregistrement fonctionne.
- Les accessoires sont autorisés mais ne doivent nécessiter aucune préparation et aucun démontage particulier sur scène, ni avant, ni après la représentation. Ils doivent être installés par les candidats eux-mêmes, et ne doivent occasionner aucun désagrément pour les autres candidats.
- Les finalistes pourront émettre leurs souhaits sur les stages partenaires offerts.
- Le jury du concours, attribuera les stages offerts en fonction du choix des candidats.
- En participant au concours, vous acceptez que TSF utilise votre image pour sa communication.
- **L'inscription ne peut être remboursée, pour quelque raison que ce soit.**
- **Date limite d'inscription : Lundi 14 août 2017 à 18h00.**
- **L'ordre de passage des candidats sera le fait du hasard.**
- **L'organisation se réserve le droit d'annuler à tout moment le concours si elle estime le nombre de participants insuffisant.**

LE JURY

Les sélections et finales seront jugées par les professeurs du stage de Voiron. Le Jury est souverain et peut modifier tout point du règlement, sauf le montant des prix.